

Compte-rendu de l'Assemblée Générale du 29 décembre 2017

I Déroulement de l'Assemblée Générale

Le Président Bernard Coclet ouvre la séance à 18h05.

Après présentation du film de seize minutes sur l'organisation du Grand bal de l'Europe, Bernard Coclet commente le rapport de gestion et les comptes annuels de l'exercice 2016-2017 présentés dans le bulletin de liaison de décembre 2017. (Ce bulletin est disponible sur le site, "Association", "Bulletin de liaison")

Puis il résume le programme d'activités pour 2017-2018 et coordonne l'échange de plus d'une heure entre les 98 participants à l'Assemblée Générale.

Quelques remarques et échanges :

L'agrandissement, l'augmentation et la réorganisation des espaces pour danser et échanger ont fluidifié les rencontres. La grande diversité, l'inventivité et l'énergie distillée par les groupes ont offert à chacun des coups de cœur ou des moments d'émotion pouvant faire couler les larmes du plaisir. Et surtout chaque musicien, chaque danseur, a pu partager, échanger avec une assemblée toujours présente, enthousiaste, manifestant sa reconnaissance par des applaudissements fournis.

Pour améliorer le service des repas et avoir une consommation responsable, nous avons fait le point sur l'avancement des travaux en cours et étudié de nouvelles pistes. Nous allons augmenter les produits bios et les produits frais et continuer de diminuer l'impact écologique. Le prix des repas, stable depuis plusieurs années, passera à 9€.

A partir de plusieurs exemples, nous avons précisé notre approche de l'intérêt général, de la confiance collective ou de la recherche d'équité.

Pendant les rencontres, nous utilisons un espace d'ombre et de calme dans une partie boisée mise à disposition gracieusement par un voisin que nous remercions ici au nom de tous. Il est impératif que chacun tienne compte des limites de cet espace pour respecter cette famille et notre engagement à limiter le passage chez elle.

D'autre part, en quelques années le nombre de hamacs s'est multiplié de façon désordonnée, jusqu'à obstruer les chemins d'accès. Pour que l'espace reste accessible à l'ensemble de la collectivité en toute sécurité, nous demanderons aux utilisateurs de hamacs, de ne pas encombrer les allées d'accès, de décrocher leur hamac quand ils ne l'utilisent pas et à tous de ne pas stationner dans cet espace la nuit.

Nous organisons nos parkings et terrains pour camper pour qu'ils puissent accueillir tout le monde, résister pendant quinze jours à tous les temps, permettre une évacuation fluide le tout en gardant des voies d'accès sécurité pour les pompiers ou les équipes de secours. Certains endroits ont pu être aménagés, d'autres supportent mieux la pluie, nous les réservons uniquement aux véhicules lourds que nous nommons par commodité camping-car. Pour éviter des discussions interminables sur la définition de camping-car, nous allons accentuer la communication pour expliquer nos choix en essayant de mettre en place une signalétique simple.

Au cours de l'échange sur l'espace cabaret, le nouveau chapiteau avec piste de danse au centre des rencontres, il ressort que l'espace a été utilisé 24h/24h pour des activités très variées avec d'importants mouvements de tables. Nous allons apprendre à gérer les tables pour que la danse s'installe confortablement.

II Votes

- Première résolution : Approbation des comptes annuels
L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir pris connaissance des comptes annuels de l'exercice 2016-2017 (bilan et compte de résultat) et du rapport de gestion du Conseil d'Administration, approuve les comptes annuels tels qu'ils lui ont été présentés. En conséquence l'Assemblée Générale donne quitus à tous les administrateurs pour l'exercice clos au 30 juin 2017.
Pour : 98 voix
Abstentions : 0 voix
Contre : 0 voix

- Deuxième résolution : Approbation du programme d'activités et des orientations
L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir pris connaissance du programme d'activités et des orientations de l'association pour les années 2017-2018, approuve ces activités et orientations telles qu'elles lui ont été présentées.
Pour : 98 voix
Abstentions : 0 voix
Contre : 0 voix

- Troisième résolution : Election des membres du Conseil d'Administration -
Renouvellement du mandat d'administrateur de Sabine Carsana.
L'Assemblée Générale Ordinaire constatant que le mandat de Sabine Carsana vient à expiration ce jour, le renouvelle pour une durée de trois années expirant à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice clos au 30 juin 2020.
Pour : 97 voix
Abstentions : 1 voix
Contre : 0 voix

- - Quatrième résolution : Election des membres du Conseil d'Administration -
Renouvellement du mandat d'administrateur de Mireille Michot.
L'Assemblée Générale Ordinaire constatant que le mandat de Mireille Michot vient à expiration ce jour, le renouvelle pour une durée de trois années expirant à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice clos au 30 juin 2020.
Pour : 97 voix
Abstentions : 1 voix
Contre : 0 voix

L'Assemblée Générale se clôture à 19h55.

Gennetines, le 2 février 2018
Mireille Michot, Bernard Coclet

Réunion du Conseil d'Administration le 29 décembre 2017 à 20h10

Le Conseil d'Administration se réunit après l'Assemblée Générale pour élire le bureau.

Estelle Bacquaert est retenue sur la route dans un bouchon. Elle rejoindra le groupe dans la soirée.

Composition du Conseil d'Administration et du bureau :

- Président : Bernard Coclet
- Vice-Présidente : Sabine Carsana
- Trésorier : Daniel Morlet
- Secrétaire : Mireille Michot
- Membres : Chantal Morlet et Estelle Bacquaert.

Les membres du bureau sont élus tous les quatre avec 4 voix et une abstention.

Le Conseil souligne l'implication d'un grand nombre d'adhérents qui facilite notre gouvernance et souhaite encourager et faciliter ces échanges.

Le Conseil après avoir constaté que les bases du Grand Bal de l'Europe 2017 ont été appréciées, mènera une politique de consolidation des fondamentaux en recherchant les solutions pour améliorer les détails.

Gennetines le 2 février 2017
Mireille Michot, Bernard Coclet